

SÉANCE SPÉCIALE DU 16 JUILLET 2009

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 16 juillet 2009, à 19h00, à la salle du conseil, 821 rue Principale.

Sont présents: Clermont Tardif, Gérard Garneau, Yvan Langlois, Bernard Barlow, conseillers et Guylaine Blondeau, conseillère formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Est absent : Paulo Asselin, conseiller.

Est également présente : Michèle Lacroix, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Donald Langlois, maire.

ORDRE DU JOUR

1. Voirie (camion)
2. Lac William - DVD
3. Servitude rue des Prés Fleuris
4. Période de questions
5. Levée de la séance

2009-07-225 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-07-226 Voirie (camion)

Il est proposé par Bernard Barlow appuyé par Gérard Garneau et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'un camion GMC 2007, Sierra 2500 G.C. incluant le fond de caisse, les garde-boue et un traitement antirouille pour le prix de 19 995\$ + les taxes applicables pour le département de la voirie. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Lac William - DVD

Dans le cadre des capsules sur la sécurité faite avec la collaboration du Sergent Onil Lebel de la Sûreté du Québec de la MRC de l'Érable pour PAZTV, un DVD fut présenter sur la sécurité sur le lac William ainsi que la nouvelle embarcation des pompiers et la patrouille nautique du lac William. Ce DVD est disponible au coût de 2,00\$ chacun.

2009-07-227 Servitude rue des Prés Fleuris

Attendu qu'il y a eu une demande de permis pour la construction d'un garage au 165 rue des Prés Fleuris, propriété de M. Ronald Trépanier;

Attendu que selon nos plans, une servitude de passage était identifiée sur le terrain de M. Ronald Trépanier ce qui l'empêchait de construire un bâtiment tel que voulu;

Attendu que la municipalité ne peut accepter une construction sur une servitude permanente;

Attendu que M. Ronald Trépanier n'était pas sûr de l'emplacement de ladite servitude, il demanda donc les

services d'un arpenteur-géomètre pour établir l'emplacement de la servitude;

Attendu que suite à la présentation de la preuve de l'emplacement de la servitude par M. Ronald Trépanier, il est très clair que la servitude n'est pas au même endroit que les plans de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Yvan Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers que suite à la présentation du plan, la municipalité de Saint-Ferdinand paiera pour les frais encourus pour les services de l'arpenteur-géomètre. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-07-228

Service professionnel d'un notaire

Attendu que suite à la description technique de la servitude, nous avons constaté que la servitude est située entre le terrain de M. Ronald Trépanier et M. Philippe Dubois;

Attendu qu'il est nécessaire maintenant de signer un contrat de servitude permanente avec M. Ronald Trépanier et M. Philippe Dubois;

Attendu que cette servitude est donnée à titre gratuit pourvu que la municipalité paie les frais encourus pour les services d'un notaire;

En conséquence, il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Clermont Tardif et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir les services d'un notaire et payer les frais encourus pour une servitude permanente avec M. Ronald Trépanier et M. Philippe Dubois. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-07-229

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que la présente séance soit levée à 20h00. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière